

## VEGEPOLYS VALLEY lance la 9<sup>ème</sup> édition de son concours dédié aux innovations végétales et aux startups

Retrouvez le Pôle sur le Salon du Végétal, du 10 au 12 septembre  
Parc des Expositions d'Angers | Le Grand Palais - stand 44



**VEGEPOLYS VALLEY**  
CULTIVONS L'AUDACE VÉGÉTALE

# CONCOURS VEGEPOLYS VALLEY

2024-2025  
NOUVEAU!  
Prix Unep

VÉGÉTAL : PRODUCTION & USAGES

START-UP : ACCÉLÉREZ VOTRE INNOVATION VÉGÉTALE !

En partenariat avec :

Avec la contribution financière de :

ANGERS TECHNOPOLE  
7TECHNOPOLES BRETAGNE  
Clermont Auvergne Innovation  
La Région Auvergne-Rhône-Alpes ENTREPRISES  
BIOPÔLE CLERMONT-LIMAGNE  
we network ACCÉLÉRATEUR D'INDUSTRIE  
LES ENTREPRISES DU PAYSAGE  
Terres Univia Fédération des filières et entreprises végétales

**[Candidatures en ligne, à transmettre jusqu'au 11 novembre 2024](#)**

VEGEPOLYS VALLEY lance la 9<sup>ème</sup> édition de son concours dédié aux innovations en faveur de la production et des usages du végétal de demain. Les jeunes entreprises françaises (en cours de création ou moins de 24 mois) peuvent postuler sur le site du Pôle de compétitivité jusqu'au 11 novembre 2024.

Le 29 novembre, le jury attribuera cinq prix dotés d'aides de 10 000 € (ou de 5 000 € pour des projets au stade d'idée développée). Chaque lauréat bénéficiera d'un accompagnement opérationnel et stratégique proposé par le Pôle et ses partenaires.

L'un des prix sera attribué par l'Unep (Union Nationale des des Entreprises du Paysage) pour récompenser un projet répondant aux défis environnementaux rencontrés par les entreprises de la filière paysage. Un autre sera remis par Terres Univia, l'interprofession des huiles et protéines végétales, pour accompagner une initiative apportant une solution aux enjeux de la filière française des oléoprotéagineux.

Pour cette 9<sup>ème</sup> édition, les porteurs de projets sont invités à explorer sept thèmes phares liés à :

La production de végétaux :

- **Nouvelles technologies pour les productions végétales** : produits ou services utilisant les nouvelles technologies (numérique, robotique, imagerie, big data, agriculture connectée...) au service d'une production végétale plus performante et plus respectueuse de l'environnement.
- **Innovation variétale et performances des semences et plants** : méthodologie accélérant la sélection, process favorisant la qualité des semences et des plants...
- **Santé du Végétal** : nouveaux concepts de produits de protection ou de biostimulation, outils pour améliorer leur efficacité, méthode de détection des pathogènes...

L'usage de végétaux :

- **Végétal urbain** : produits ou services pour la production de végétaux alimentaires en ville ou les aménagements paysagers à base de végétaux.
- **Nutrition-Prévention-Santé, Bien-Être, Cosmétique** : développement d'ingrédients ou de produits d'origine végétale à visée nutrition-prévention-santé, cosmétique, bien-être ou services associés.
- **Végétal pour l'alimentation humaine et animale** : nouveaux aliments à base de végétaux, nouveaux process de transformation, de conservation, de valorisation des co-produits, ou améliorant la qualité des produits, nouveaux services...
- **Agromatériaux et Biotransformation** : nouvelles applications du végétal et des co-produits végétaux...

Le 28 novembre, 12 candidats présélectionnés bénéficieront d'une journée d'accompagnement collective durant laquelle ils se prépareront à l'étape finale programmée le lendemain. Ils défendront alors leur projet, le temps d'un « pitch » de 5 minutes devant le jury composé d'experts et de partenaires du concours. La remise des prix aura lieu cette année à la Maison du Végétal, siège de VEGEPOLYS VALLEY à Angers.

**Cécile Abalain, Directrice Technique Innovation de VEGEPOLYS VALLEY précise ce qui permettra de départager les dossiers** : *“Le jury sera particulièrement attentif aux innovations qui apportent des réponses concrètes aux problématiques rencontrées par les*

*membres du Pôle, les filières paysage et oléoprotéagineux. La faisabilité et le potentiel économique du projet seront essentiels ainsi que la crédibilité et la qualité des équipes candidates. En complément de l'enveloppe budgétaire, les partenaires seront aux côtés des lauréats pour les accompagner dans l'aboutissement de leurs projets.”*

### **Des aides financières et un réseau mobilisé pour accompagner les lauréats**

Les lauréats seront récompensés de cinq prix, dotés d'aides de 10 000 € (ou 5 000€) à valoir sur des études (marchés, études techniques, design, etc.). Ces dernières seront assorties d'un accompagnement opérationnel et stratégique proposé par VEGEPOLYS VALLEY : suivi régulier par un chargé de mission, mises en relation avec le réseau du Pôle, communication, présentation à l'occasion de salons tels que le SIVAL et le Salon du végétal.

Le concours prévoit également **des suivis spécifiques par les partenaires** :

- **le lauréat du Prix Unep - Les entreprises du paysage** bénéficiera d'un accompagnement personnalisé : mise en relation avec les adhérents et les experts de la filière, échanges avec les professionnels de la commission innovation de l'Unep, visibilité, invitation au village « start-up » du salon Paysalia 2025.
- **le lauréat du Prix Terres Univia** pourra profiter d'un accompagnement de l'interprofession ou l'Institut Technique Terres Inovia, en fonction des besoins : apport d'expertise technique et marché, mise en relation avec les professionnels et experts de la filière.
- **Angers Technopole, l'association des 7 Technopoles de Bretagne, Clermont Auvergne Innovation, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et le Biopôle Clermont Limagne** proposeront un accompagnement à la création d'entreprise, en fonction de la localisation du projet soutenu (Pays de la Loire, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes).
- Si l'innovation est liée à un objet connecté, 3 mois d'abonnement « maker » incluant une réunion de conseil gratuite (accès au coworking et au parc de prototypage - sur réservation) seront **offerts par We Network** (limité à deux dotations).

Parmi les autres formes d'accompagnement individualisé qui pourront être envisagées : accès aux labels Agri'O et Hi-France pour faciliter les levées de fonds, mise en contact avec des financeurs privés, parrainage d'entrepreneurs du réseau, support des banques partenaires, etc.

### **Simplante, startup lauréate de l'édition 2023, présente sur le stand VEGEPOLYS VALLEY à l'occasion du Salon du Végétal**

Depuis 2016, le concours a permis d'accompagner les projets de 33 jeunes pousses grâce à une dotation globale de plus de 400 000 €.

En décembre 2023, [Tiphaine Morillon](#), 24 ans, ingénieure horticole angevine (Institut Agro Rennes-Angers), figurait parmi les lauréats de la huitième édition. Fondatrice de [Simplante](#), elle développe des étiquetages biodégradables et compostables à destination de la filière horticole, pour faciliter la transition écologique du secteur en réduisant ses déchets plastiques.

Durant le Salon du Végétal, elle sera présente sur le stand de VEGEPOLYS VALLEY pour échanger avec les professionnels du secteur.

**Elle explique :** *“En janvier 2025, les deux premières gammes de Simplante seront commercialisées : un étiquetage vierge et un étiquetage qui peut être imprimé à la demande des horticulteurs. Dans l’attente, cette participation au Salon du Végétal est très importante car elle va me permettre de parler de mes solutions et de nouer de nouveaux contacts avec les professionnels. Cette visibilité et cette mise en réseau sont d’ailleurs de très belles opportunités offertes par le concours VEGEPOLYS VALLEY, tout comme l’accompagnement financier qui m’a permis de protéger mes innovations et de lancer de nouveaux prototypes.”*

A noter que Simplante fleurit également sur Instagram : [Simplante horticulture](#). Tiphaine Morillon y distille, en vidéo, des conseils au grand public sur le moment idéal pour semer les légumes, le rempotage de plantes ou encore l’utilisation d’engrais.

**Contact presse :** Agence Oxygen  
Corentin Brichon - 06 65 31 29 20 | [corentin.b@oxygen-rp.com](mailto:corentin.b@oxygen-rp.com)